

PROCES VERBAL

Conseil communautaire du 11 décembre 2017

Présents : MMES : DOSSCHE, TIMON, MILLOT, LESSINGER, TASSEL, JACQUIER, DA FONSECA, ETIENNE, CASTELLAIN, CHAZOUILLERES, LORILLON, DE SAINT LOUP, AUGÉ, QUIMBRE, GAUTHIER, GADEAU,
et MM : VILLETTE, DALICIEUX, MIGUET, BERNARD, SENOBLE, DEMELUN, EVEN, LECHNER, CHEREAU, ALBOUY, VALLÉE, BRUN Henri, CHÉRON, BRUN Hermann, CHKIF, GAULTIER, JACQUES, ZEIGNEUR, MARTINEZ, TYCHENSKY, BENARD, ROY, GOSSEREZ, BOLZE,

Pouvoirs : Mme BERRIER est absente et a donné pouvoir à Denis MIGUET, M. JEGO est absent et a donné pouvoir à M. CHÉRON, Mme ZAIDI est absente et a donné pouvoir à Mme LORILLON, M. RUIZ est absent et a donné pouvoir à Mme GAUTHIER, Mme BEGAULT est absente et a donné pouvoir à M. BOLZE,

Absents excusés : MMES : LEROY, BIGAULT, DREZE, et MM : LOPEZ, MUNOZ, AGUILAR, LIORET, BONIFACIO, AFONSO, REGUIG.

Secrétaire de séance : Marie Claude DE SAINT LOUP

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

Approuve à l'unanimité :

- ◆ le procès verbal n° 93 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 9 octobre 2017.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ l'avenant n° 1 au contrat d'affermage du service public d'assainissement de la commune de Thoury Ferrottes,
- ◆ l'avenant n° 2 au contrat d'affermage du service public d'assainissement de la commune de Noisy Rudignon.

Lance à l'unanimité :

- ◆ une nouvelle campagne d'analyse dès 2018 et sollicite les subventions pour le diagnostic amont et plan d'action pour la réduction des micropolluants sur le bassin de la station d'épuration de Montereau Confluent.

Autorise à l'unanimité :

- ◆ la signature des conventions de rejets des eaux usées non domestiques ainsi que les arrêtés d'autorisation de déversements.

Donne à l'unanimité :

- ◆ un avis défavorable à la fusion du syndicat intercommunal des Rus de la Noues et du Châtelet, du syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien du bassin du Ru d'Anœur et du syndicat mixte pour l'aménagement du Ru de la vallée Javot.

Engage à l'unanimité :

- ◆ les démarches pour la réalisation d'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et le principe d'adhésion de la CCPM à la mutualisation de ce dernier entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, la Communauté de Communes du Pays de Nemours et la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ la décision modificative n°3 : Budget Général 2017,
- ◆ la décision modificative n°2 : Budget Actions Economique 2017,
- ◆ la décision modificative n°2 : Budget Assainissement 2017,
- ◆ la décision modificative n°2 : Budget ZAC de Saint Donain 2017.

Autorise à l'unanimité :

- ◆ l'exécution du budget d'investissement général 2018, avant son adoption,
- ◆ l'exécution du budget d'investissement actions économiques 2018, avant son adoption,
- ◆ l'exécution du budget d'investissement assainissement 2018, avant son adoption,
- ◆ l'exécution du budget d'investissement eau potable 2018, avant son adoption.

Verse à l'unanimité :

- ◆ un acompte de 70 % à l'Amicale du Personnel Intercommunal, à valoir sur la subvention attribuée au Budget Primitif 2018.

Accorde à l'unanimité :

- ◆ à la Commune de Varennes sur Seine le versement d'une subvention de 50 % des dépenses, au titre du fonds de concours pour le fonctionnement 2017 de la base de loisirs.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ le compte de gestion 2016 du syndicat mixte des Eaux de Varennes (SMEV), en substitution de ce dernier,
- ◆ le compte administratif 2016 du syndicat mixte des Eaux de Varennes (SMEV), en substitution de ce dernier.

Sollicite à l'unanimité :

- ◆ les subventions au titre de la DETR 2018.

Valide à l'unanimité :

- ◆ la mutualisation de la réalisation des évaluations des capacités des Point d'Eau Incendie (P.E.I.) Publics par la CCPM, ainsi que la convention afférente, pour les communes membres.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ le principe d'une mutualisation du service Système d'Information Géographique (S.I.G.) de la CCPM.

Valide à l'unanimité :

- ◆ le lancement d'un plan de formation mutualisé à compter de 2018 destiné aux communes ayant un effectif inférieur à 10 agents et ayant conventionné avec la CCPM pour la mutualisation des formations.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ la grille tarifaire de la mutualisation des interventions spécifiques des Services Techniques de la CCPM auprès de ses communes membres pour les interventions de manutention, voirie, peinture et toute autre intervention à laquelle la CCPM pourrait apporter son concours.

Autorise à l'unanimité :

- ◆ l'occupation du domaine public pour l'implantation d'un relais téléphonique sur le château d'eau de Misy sur Yonne par ORANGE,
- ◆ l'occupation du domaine public pour l'implantation d'un relais téléphonique sur le château d'eau de Misy sur Yonne par INFRACOS.

Sollicite à l'unanimité :

- ◆ les subventions pour la réhabilitation du réservoir de Tréchy à Saint Germain Laval.

Accepte à l'unanimité :

- ◆ le lancement des demandes de subventions pour les travaux de mise hors crue des forages de Gravelottes à Cannes Ecluse.

Adopte à l'unanimité :

◆ le règlement de formation de la CCPM fixant les droits et obligations des agents de la collectivité, dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues au plan de formation.

Désigne à l'unanimité :

- ◆ les délégués aux Conseils d'Administration des Collèges et Lycées comme suit :
- Madame Hélène LORRILLON, déléguée titulaire au Collège Pierre de Montereau,
 - Madame Annie TIMBERT, déléguée suppléante au Collège Pierre de Montereau,
 - Monsieur Georges BENARD, délégué titulaire au Conseil d'Administration du Lycée Flora Tristan,
 - Monsieur Denis MIGUET, délégué suppléant au Conseil d'Administration du Lycée Flora Tristan.

Nomme à l'unanimité :

◆ Monsieur Jean COLAS, membre de Conseil d'Administration de l'office Public d'Habitat de Montereau en sa qualité d'élu local d'une collectivité ou d'un EPCI autre que celui de rattachement.

Adopte à l'unanimité :

◆ les modifications statutaires du SIRMOTOM.

Prend acte à l'unanimité :

◆ des modifications de règlement de collecte du SIRMOTOM.

Créer à l'unanimité :

◆ un poste d'adjoint administratif de 2ème classe, à temps plein, à compter du 1er janvier 2018.


Accepte à l'unanimité :

◆ l'acquisition par la CCPM de l'ancienne gare de Voulx pour un montant de 46 000 €.

Valide à l'unanimité :

◆ la candidature de la CCPM à l'aide à l'ingénierie du volet territorial au Contrat de Plan Etat Région (C.P.E.R.) 2015-2020 pour le cofinancement des actions suivantes :

- Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T.),
- Définition de l'intérêt communautaire de la compétence "politique du logement et du cadre de vie",
- Installation de la Conférence Intercommunale du Logement (C.I.L.),
- Requalification de la Zone Industrielle de Montereau.

Le Président,

Jean-Marie ALBOUY-GUIDICELLI

